



BORT-LES-ORGUES

VIE MUNICIPALE

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL

Rédaction : Mairie de Bort-les-Orgues — Tél. (55) 96.00.29

EDITORIAL

L'information municipale doit-elle avoir cette particularité de ne pouvoir être commentée, annotée voir personnalisée par celui qui a en charge l'avenir de la commune ?

Ce point de vue peut être défendable, mais je ne le partage pas parce qu'il est, à mon sens irréaliste.

La nouvelle loi électorale votée depuis Juin 1981 s'est attachée à introduire le pluralisme dans les conseils municipaux mais elle a voulu également conforter la position des majoritaires. Elle a, par ailleurs considérablement augmenté le "pouvoir" du maire.

En résumé, cette loi électorale a politisé et personnalisé le pouvoir communal.

Aussi, invoquer le respect du pluralisme pour demander au maire de se contenter de propos lénifiants, alors que telle ou telle décision a une connotation "politique", alors que la décentralisation est vécue actuellement comme un transfert de responsabilités et de charges sans compensation de ressources, est une attitude démagogique, confortable mais peu courageuse.

Les débats du conseil municipal sont publics, la minorité s'y exprime librement. Le maximum d'opinions différentes, des milieux socio-professionnels divers y sont représentés. Cette multiplicité nécessaire bien comprise enrichit les débats sans les perturber quand la tolérance existe...et c'est comme celà que l'on apprend à vivre ensemble dans nos différences ! Mais au nom de quelle philosophie le pluralisme ainsi respecté par tous doit-il induire l'auto-censure du maire ?

Cet été, la vertu magique du sport donnera aux Bortois l'occasion de fêter unanimement une de ses institutions. L'anniversaire des 80 ans de l'A.S.B. verra se dérouler d'importantes manifestations pendant le mois d'août à Bort. A l'initiative du Président René Brun, les dirigeants, les joueurs et les Bort-Bariens, s'attacheront à donner un éclat particulier à cet anniversaire qui fait suite à une saison remarquable : Voilà une commémoration du passé qui laisse bien augurer de l'avenir !

Avec les beaux jours notre région s'appête à recevoir des touristes. C'est une période importante pour notre vie économique. Les nouvelles structures d'accueil qui se mettent en place, les efforts faits par l'Office de Tourisme et tous ceux qui participent à l'animation de notre commune nous permettent d'espérer une bonne saison.

Aussi notre ville fait-elle sa toilette et commence à revêtir sa parure estivale et je souhaite que tous les Bortois continuent cet effort, ces petits gestes qui préservent leur cadre de vie et font de cette ville une "cité du bon accueil".

J.P. DUPONT
MAIRE DE BORT

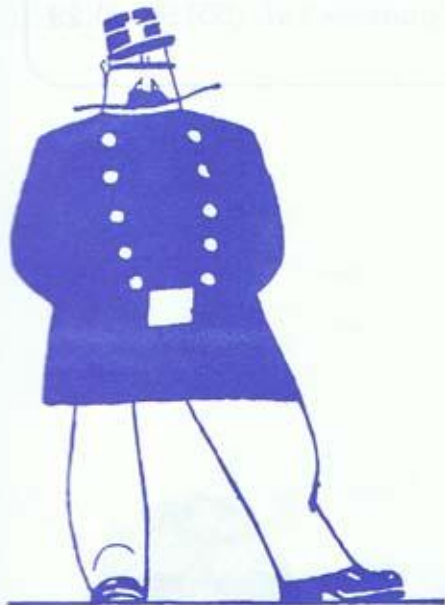
"La tête de l'homme"
(Les Orgues de Bort)



CIRCULATION - STATIONNEMENT

★★★ Le MERCREDI 16 MAI, au cours d'une réunion de la commission concernée, les responsables municipaux ont examiné avec attention les problèmes posés par le non respect, souvent délibéré, des interdictions de circulation et de stationnement. Il s'avère d'ailleurs que les infractions constatées sont généralement localisées sur des secteurs critiques, aggravant de ce fait les risques évidents d'accident et imposant des contraintes aux autres usagers.

Les responsables municipaux demandent donc, à l'approche de la saison, un minimum de compréhension ceci dans l'intérêt de la collectivité. Des consignes de vigilance et de sévérité ont de toutes façons été précisées et communiquées aux divers services chargés de la police urbaine.



Les problèmes posés par les excès de vitesse inconsidérés Boulevard Jean Jaurès et Avenue du Général Leclerc ont fait l'objet d'un examen très attentif. Le principe d'un feu ou panneau clignotant préservant le croisement particulièrement dangereux du Boulevard Jean Jaurès avec l'avenue de Ribeyrolles et l'Avenue du Docteur Lescure a été avancé et fera l'objet d'une étude plus approfondie.

SPORTS - LOISIRS - CULTURE

★★★ Les contraintes de la rigueur ont profondément affecté le budget municipal 1984. Bien que parfaitement consciente des urgences au niveau des installations sportives locales, la commission des finances, devant les incidences de la programmation (en particulier l'aménagement de la base des Aubazines et les obligations de la voirie urbaine), a dû cependant faire des choix douloureux afin de ménager la pression fiscale à travers les impôts locaux. L'année 1984 marquera une pose au plan des investissements sportifs. Malgré la nécessité incontestée de sa réalisation le projet d'aménagement du terrain de Football du Pré Mongeal, subventionné par le Conseil Général est donc retardé d'un an. Les Dirigeants du F.C. Bortois, reçus par la commission présidée par Monsieur le Maire de BORT, ont certes fait part de leur déception, mais ils savent maintenant que tout sera mis en œuvre pour que ce dossier aboutisse enfin en 1985.

★★★ Lors d'une réunion le 18 Avril la commission s'est penchée sur la réactualisation des règlements et conventions d'utilisation des installations sportives municipales. Après lecture des différents textes, maintenus dans leur ensemble, la commission a souligné quelques articles :

"Toute modification des grilles ou des calendriers d'utilisation mis sur pied en commun, doit faire l'objet d'un accord avec l'utilisateur régulièrement inscrit et d'une demande écrite au secrétariat de mairie huit jours avant la date de la manifestation. Un imprimé est prévu à cet effet, et le montant de la location des salles devra être réglé à la Mairie ou auprès du receveur placier."

"La remise en état de l'installation reste à la charge des organisateurs de la manifestation et devra être effectuée dans les meilleurs délais afin que les activités sportives puissent se dérouler régulièrement."

AU FIL DES JOURS

★★★ L'initiative de la Municipalité lancée le 21 Avril avec les noces d'or de Monsieur et Madame Gustave Emile JOUANETAUD s'est avérée un succès incontestable. L'accueil réservé à la Famille par Monsieur le Maire et ses Adjointes entourés des membres du Bureau d'Aide Sociale fut en effet particulièrement apprécié, une émotion plus ou moins contenue apportant une touche d'amitié et de tendresse très remarquée. Cette "première" cérémonie célébrant 50 ans de mariage se renouvela le 29 Avril avec Monsieur et Madame André REZZI, LE 27 Mai avec Monsieur et Madame François HYMON mais aussi le 5 Mai avec Monsieur et Madame Pierre FALBET fêtant quant à eux leurs noces de diamant soit 60 ans de vie en commun. Monsieur le Maire avec beaucoup de tact et de chaleur présenta aux trois couples ses félicitations personnelles et celles du Conseil Municipal avant de remettre aux époux concernés la médaille de la ville de BORT.

★★★ Conformément à ce qui avait été annoncé dans ces colonnes, les premières réunions de travail concernant une remise à jour des connaissances personnelles se sont déroulées à la Mairie. En fait, les possibilités en ce domaine peuvent aller du simple calcul à l'ouverture sur les mathématiques, de l'écriture à la rédaction pour ne citer que quelques exemples concrets. Faciliter les choses de la vie à travers les obligations quotidiennes (profession, administration, rapports avec les autres, etc...) tel est un des buts recherchés mais toute autre possibilité de formation, de rattrapage ou de préparation peut être envisagée. La plus grande discrétion est évidemment assurée et les séances totalement gratuites. Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie de BORT-LES-ORGUES.

★★★ Les petits parisiens reçus courant Mai à l'école de la Plantade dans le cadre d'une opération "classes vertes maternelles" ont semble-t-il fort apprécié malgré un temps parfois incertain, leur séjour à BORT LES ORGUES. Découverte d'un nouvel environnement, sensations inédites, contacts enrichissants voilà une initiative très positive. Il convient donc de féliciter chaleureusement tous les responsables ayant préparé et assuré le succès de cette "première" (comportant rappelons-le une phase aller à PARIS pour les petits Bortois) ainsi que les parties prenantes dans le financement de l'opération : municipalités parisienne et bortoise, parents, caisse des Ecoles.

★★★ 10 ans après sa première exposition YVES BRAYER revient au château de VAL avec une nouvelle lithographie. Les œuvres du maître seront présentées du 23 Juin à fin Septembre.

★★★ Après une assemblée générale ayant permis de faire le point sur l'Animation Estivale, Monsieur Jean Marc PICARD a été élu Président du Comité des Fêtes succédant ainsi à Monsieur Guy VERGEADE. Meilleurs vœux de réussite dans un secteur essentiel pour une cité à vocation touristique.

★★★ Le réchauffeur du grand bassin de la piscine a pu être changé en temps voulu, malgré quelques difficultés rencontrées. La piscine a donc ouvert ses portes le 14 Mai sous la surveillance de Monsieur PLUMAS, Maître Nageur Sauveteur, et pour la première fois les épreuves de natations des examens C.A.P. et B.E.P. se sont déroulées dans notre cité. La commission souhaite aux bortois une utilisation intensive de cette installation pour pratiquer une activité sportive saine et complète.



★★★ Les travaux d'aménagement de la deuxième tranche de la salle du rez de chaussée du Centre Culturel avenue Victor Hugo se poursuivent. Eclairage par lustres ainsi que revêtements muraux adéquats ont été retenus afin de respecter le style de cette salle. La réception des travaux de réfection a été fixée fin Juin.

ACTUALISATION DE L'INFORMATION



★★★ Lors de sa dernière réunion tenue à Champs le VENDREDI 11 MAI le Comité d'Aménagement du Pays de BORT-ARTENSE a tenu à examiner une proposition de Monsieur CEYRAC, Maire de YDES, concernant l'opportunité d'une radio-locale diffusant très rapidement l'essentiel des informations quotidiennes intéressant les communes associées dans le contrat de Pays. Il est évident qu'une telle initiative demande de sérieuses études, tant au niveau de l'investissement que du fonctionnement, et que les garanties indispensables dont il convient de s'entourer, tant au plan du matériel que des techniciens nécessaires, impliquent une phase exploratoire très sérieuse et très objective. Un groupe de travail va donc examiner avec soin les données du problème posé et c'est seulement en fonction des éléments recueillis que le comité jugera de la suite à donner à un projet qui, incontestablement, pour ce qui concerne l'actualisation de la communication communale et inter-communale, présente un intérêt indéniable.

★★★ Monsieur le Maire et les Responsables Municipaux ont reçu les Chefs d'Établissements du Lycée et du C.E.S. afin d'examiner la gestion technique du parc immobilier du second degré et le carnet d'auscultation des Établissements.

A l'heure actuelle des demandes de subventions dans le cadre "crédits déconcentrés" demeurent sans réponse bloquant ainsi la programmation de maintenance des Établissements. Après discussion, il fut admis que les locataires feront un effort financier et technique pour les petits travaux d'entretien (peinture, masticage etc...). Les travaux plus importants et nécessaires au fonctionnement de la vie scolaire (tuyauterie de chauffage, accélérateur eau chaude, étanchéité des toitures, parking, etc...), seront de leur côté évalués pour suite à donner.

★★★ Monsieur le Maire a fait connaître la réponse de Monsieur le Président du Conseil Général de la Corrèze à la motion adressée par l'Association des Parents d'Élèves et la section F.E.N. du C.E.S. Marmontel. Le principe d'une réunion de concertation pouvant susciter des solutions originales aux problèmes rencontrés par les Établissements Bortois a été retenu. A l'initiative du Maire de BORT, cette réunion regroupera les Délégués des Parents d'Élèves, des Enseignants, les Responsables Administratifs et les élus du Canton.

★★★ La Commission responsable a réparti les crédits affectés à l'Enseignement Primaire pour les fournitures scolaires. La somme de 78.000 Francs (+ 5 % sur 83) se partage de la façon suivante :

■ 23.000 Francs affectés aux abonnements, livres et garderie.	
■ 55.000 Francs attribués comme chaque année selon des critères spécifiques, soit :	
● ECOLE JEAN JAURES	13.809 Francs
● ECOLE JULES FERRY	13363 Francs
● ECOLE PRIMAIRE LA PLANTADE	6409 Francs
● ECOLE MATERNELLE LA PLANTADE	4.768 Francs
● ECOLE MATERNELLE BORT	16.634 Francs



URBANISATION

Souhaitant diversifier les formules proposées en matière de logement la municipalité a obtenu de l'Office Départemental HLM de la Corrèze deux programmes de réalisation adaptés aux besoins et souhaits exprimés. Ainsi la rénovation et la réadaptation d'un immeuble Boulevard Voltaire compléteront-elles l'expérience réalisée avec succès Avenue Victor Hugo dans les locaux de l'ancienne gendarmerie. Par ailleurs, la construction de six pavillons chalets dans le lotissement du Bois de Coin constituera pour BORT l'élément inédit des appartements HLM, cette solution s'avérant particulièrement appréciée dans des cités voisines.

Pierrefitte une citadelle intégrée à l'histoire de Bort

Les aïeux d'HUGUES de BORT après avoir doté la ville d'une communauté bénédictine relevant de CLUNY dès le X^e siècle, avaient rapporté de la croisade, au XII^e siècle, les reliques de Saint Germain et de Saint Remède.

La famille "de BORT" riche des dîmes qu'elle prélevait, habitait le château de RIBEYROL en face de MADIC mais HUGUES ayant choisi pour épouse Dauphine de LESTRANGE apparentée au Pape GREGOIRE XI préféra en 1370 aller s'installer à Pierrefitte propriété faisant partie de la dot apportée dans le ménage...

A la fin du XV^e siècle l'arrière petit fils d'HUGUES, Charles de BORT gentilhomme de la chambre du roi et Antoinette de Saint Avit son épouse jugent cependant le moment venu de faire bâtir un château digne de leur rang et de leur richesse sur un emplacement en surplomb de leur vieille demeure.

Les fondations du château sont commencées en 1471 et 1478 voit la fin des remparts et des fossés. Le seigneur de Madic (fils de Jacques de CHABANNES, grand maître de France sous Charles VII) époux de Françoise de la TOUR d'Auvergne et gouverneur du Limousin, jaloux des droits de Charles de BORT sur la cité, des impôts perçus sur le pont, les foires et marchés, entre alors en conflit ouvert avec les Bortois et seul l'arbitrage de LOUIS XI par lettres patentes de TOURS en date du 27 Janvier 1482, permet la reconnaissance des droits de Charles interdisant toute construction de pont et de ville neuve à MADIC...

En 1793, les révolutionnaires appelés "les MARSEILLAIS" découronnent les tours qui seront désormais coiffées de poivrières...

Les années passent, les DE BORT demeurent et OCTAVIS Commandeur de l'ORDRE DE MALTE en 1807, devient Maire de la ville, le domaine de Pierrefitte étant ensuite cédé au Marquis de BAILLEUL en 1825.

Plus de cinq siècles d'histoire se sont ainsi écoulés depuis 1471, les saisons succédant aux saisons, les jours chassant les jours, les heures fuyant pesantes ou légères au gré du temps mais la demeure imposante dresse toujours, impavide, ses cinq tours dans le haut de la prairie.

Devenue propriété des DE TOURNEMIRE dont la famille possédait dès 1742 la charge héréditaire de "capitoul" (attachée à la ville de TOULOUSE) le château qui surveillait alors la vallée de la Dordogne domine maintenant le plan d'eau constitué par le barrage au voisinage immédiat de la nouvelle base des Aubazines.

513 ans après PIERREFITTE demeure plus que jamais aux avant-postes de BORT la citadelle intégrée à l'histoire de la cité.



Pierrefitte



Madic

BIBLIOGRAPHIE (Châteaux en LIMOUSIN de Marie Madeleine MACARY)

- | | |
|--|--|
| 1271 : François de BORT, Commandeur de l'Ordre du Temple. | 1589 : Jean de BORT, lieutenant des archers de BRIVE. |
| 1309 : RENAUD, BERNARD et BERTRAND, Chevaliers de l'Ordre du Temple, interrogés PAR L'Évêque de CLERMONT dans le procès des Templiers. | 1615 : Michel, Pair de France. |
| 1370 : HUGUES DE BORT va habiter PIERREFITTE. | 1767 : Pierre, Chevalier de Malte. |
| 1477 : Mort de Georges de BORT, père de Charles. Charles de BORT, constructeur du château actuel (1471-1478). | 1787 : Jean de BORT épouse Marie de TOURNEMIRE de CULINES (famille originaire du Château de TOURNEMIRE en AUVERGNE). Octavis Commandeur de l'Ordre de Malte en 1807, Maire de la ville de BORT, mort en 1861 |

ELECTIONS EUROPEENNES

LE SCRUTIN DU 17 Juin a fait apparaître les résultats suivants dans notre commune :

Inscrits 3196 - Votants 1932 - Exprimés 1869 - Nuis 63 Soit 60,45 % de votants.

- Liste d'opposition UDF-RPR M^{me} Veil : 917 voix (49,06 %)
- Liste du Parti Socialiste M. Jospin : 429 voix (22,95 %)
- Liste du Parti Communiste M. Marchais : 238 voix (12,73 %)
- Liste d'opposition nationale M. Le Pen : 74 voix (3,96 %)
- Liste Lutte Ouvrière M^{me} Laguille : 64 voix (3,42 %)
- Liste Europe-Ecologie M. Anger : 34 voix (1,82 %)
- Liste E.R.E. Stirn-Lalonde-Doubin : 26 voix (1,39 %)
- Liste « Réussir l'Europe » M^{me} Gomez : 22 voix (1,17 %)

Les autres listes présentées n'obtiennent pas 1% des suffrages exprimés.

AVEC NOS ASSOCIATIONS !

★★★ Le CENTRE de RECHERCHES HISTORIQUES et ARCHEOLOGIQUES de BORT-MARGERIDES a été créé en 1964 sous la forme d'Association régie par la loi de 1901. Son but est la mise en valeur du patrimoine historique et archéologique de la région de BORT-les-ORGUES. Depuis vingt ans il organise chaque été le chantier de fouilles archéologiques de MARGERIDES où il poursuit la mise au jour d'un important sanctuaire Gallo-Romain. Depuis vingt ans sur ce chantier il est passé plus de 3 000 participants venant du monde entier. Le Centre gère également l'exposition permanente d'Archéologie, sise à la Halle au Blé Place de l'Hôtel de Ville : Exposition ouverte au public pendant la saison estivale.

Sur un plan plus technique, il assure la correspondance de la Direction des Antiquités Historiques du Limousin sur la Haute-Corrèze.

★★★ Pour l'AMICALE SPORTIVE BORTOISE, la saison 1983-1984 s'est terminée officiellement le 13 Mai avec la rencontre en quart de finale du Championnat de France d'Honneur SAINT-VALLIER-A.S.B.

Si le résultat a laissé quelque amertume dans le cœur de tous les passionnés Bortois de rugby qui secrètement pensaient à ce titre de Champion de France, parfaitement à la portée de l'équipe première, il ne doit pas effacer le remarquable parcours effectué par l'ensemble des équipes ayant porté les couleurs "bleu et blanc", parcours concrétisé par la remontée en 3^{ème} division nationale et le titre de champion d'Auvergne.

Une saison chassant l'autre, depuis la mi-mai les responsables pensent à la saison 1984-1985 : quelques nouveaux éléments devraient venir s'intégrer dans les équipes de cette année permettant d'envisager un bon cru 1985.

★★★ Après une fin de mois d'Avril contraignante les Sapeurs Pompiers de BORT ont participé au défilé du 8 Mai et déposé une gerbe au monument aux morts.



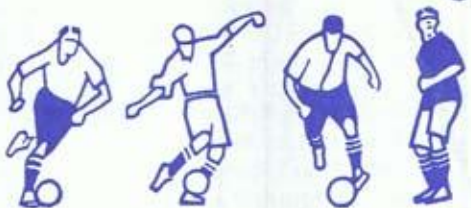
Le 12 Mai, s'est déroulée à BEAULIEU la première réunion des Chefs de corps, la deuxième devant avoir lieu à BORT pour la première fois courant novembre. Les sapeurs pompiers ont par ailleurs participé le 27 Mai au congrès départemental à EYGURANDE. Comme les années précédentes, ils assureront sécurité et garde à la Foire des Négociants Voyageurs,

et participeront à la manœuvre départementale à DONZENAC début Octobre. Au 15 Mai les soldats du feu avaient déjà effectué plus de 55 interventions. Jeunes gens, qui avez le sens du civisme, qui êtes courageux et dynamiques, rejoignez le corps de sapeurs pompiers de BORT-les-ORGUES.

★★★ Pour le Football Bortois 1984 constitue une étape à souligner. Voici en effet 55 ans que furent formées les premières équipes locales de "l'Abeille Sportive" née en 1929 au sein de l'Ecole Pratique. Le "BORT OLYMPIQUE" (association créée en 1937 à la suite d'une rencontre organisée par les commerçants et opposant Saint Etienne et le F.C. Sète deux des plus prestigieuses formations de l'époque) assurera le relais sous la responsabilité de Monsieur MALBEC l'A.S. Bortoise alors organisation omnisport reprenant le flambeau en 1939. La guerre survint et grâce à l'apport des réfugiés des rencontres d'excellente qualité purent être organisées en particulier avec M^{me} EDMOND DELFOUR (40 Sélections en équipe nationale)...



Après des fortunes diverses les footballeurs de l'A.S.B. remportèrent en 1946 championnat et coupe de la Corrèze en première division. L'apport de joueurs français et étrangers travaillant au barrage provoqua une progression remarquable l'équipe première participant au championnat du Centre-Ouest et trois autres formations complétant les effectifs du Club.



Des difficultés que ne résolurent ni l'autonomie au sein de l'A.S. Bortoise, ni des tentatives de fusion après 1952 avec des cités voisines, vinrent à bout du groupe et seuls les scolaires continuèrent à pratiquer le football avec succès, le collège technique accédant chaque année aux phases, finales des compétitions dans l'Académie de CLERMONT.

La relance effective se concrétisa enfin en 1967 avec le "FOOTBALL CLUB BORTOIS" fondé par Monsieur LOUE et la saison 1983-1984 s'achève sur un bilan très réconfortant au plan de l'impact sportif et éducatif : 8 équipes et 150 licenciés.

★★★ Parmi les activités 1984 de la Croix-Rouge locale, il convient de souligner les deux sessions "quatre gestes pour une vie" qui ont permis de rassembler 36 Candidats au Lycée Technique, 28 d'entre eux subissant avec succès les épreuves prévues. La Direction du Lycée qui a facilité ces cours doit être chaleureusement remerciée ainsi que les instituteurs de l'Ecole Jean Jaurès présentant 7 candidats tous admis.



Pour le Brevet National de Secourisme le pourcentage s'avère également très satisfaisant avec 9 Candidats reçus sur 11 postulants.

La Croix Rouge félicite tous les lauréats et les invite à poursuivre leurs efforts en particulier au niveau des postes de secours assurés au cours des diverses manifestations et lors des sessions "Don du Sang".

★★★ DONNEURS DE SANG BENEVOLES ET TRANSFUSION SANGUINE : Une histoire récente née d'un lointain passé. Depuis la plus haute antiquité, l'homme a considéré le sang comme le symbole même de la vie. La transfusion du sang et de ses composants est à l'heure actuelle une pratique courante mais que de longs tâtonnements depuis la découverte en 1828 par l'Anglais HARVEY du principe de la circulation sanguine. C'est à BIARRITZ, le 18 Octobre 1914 qu'eut lieu le premier don de sang humain à un blessé.

- 1923 le Docteur TZANCK crée le premier centre de transfusion à l'hôpital SAINT ANTOINE A PARIS.

- 1940 découverte du facteur RHESUS.

- 1944 les premières journées du sang sont organisées.

Depuis les bonnes volontés n'ont fait que se multiplier Pour seconder les médecins et promouvoir le don bénévole, la Fédération Nationale des donneurs de sang bénévoles est fondée en 1949.

L'association départementale est créée le 15 Mai 1954 et à cette action généreuse on peut associer de nombreux Bortois, tant en qualité de donneurs, 200 à chacune des collectes, quatre fois par an, qu'en dévoués organisateurs. On citera en oubliant de nombreux amis, qu'ils nous pardonnent, Mesdames : MAGNAUDEIX, NENTAS, GUILLARD, VIALLOUX, SALLARD, REZZI, PALAU, LAVIE, DOUBLEIN, EISMANN, SCARAMUZA, PRIMAZOT, SIVADE, BASMAISON, FONTOURCY, GALEYRAND, CHASTEL, ainsi que les commerçants qui approvisionnent le buffet.

Lycée et Entreprises accueillent l'organisation à chaque appel du centre de transfusion de TULLE, et ne déçoivent jamais. Qu'ils en soient mille fois remerciés.

TOURISME

La première phase des travaux programmée sur la base des Aubazines est pratiquement terminée. Rappelons que cette tranche concernait essentiellement : voies d'accès, parkings, plage. Les aménagements complémentaires financés soit réseaux divers et terrain de camping-caravaning devraient normalement être effectués dans les mois à venir. A cet égard, une exposition publique illustrée de plans et photos couleurs s'est tenue à la Mairie de BORT-les-ORGUES et à l'Office du Tourisme courant Juin permettant de mieux visualiser et comprendre le programme lancé et incitant de surcroît les visiteurs à se rendre sur la base pour concrétiser l'information proposée. A noter que l'édition 1984 du dépliant couleur camping-caravaning édité par l'Office du Tourisme présente les structures d'accueil des Aubazines.



PERMANENCE DES ADJOINTS

SAMEDI DE 10 HEURES A 12 HEURES.

- JUILLET : MM. BRUN et CHASTEL
- AOUT : MM. ROQUES et SULLY
- SEPTEMBRE : MM. MORELLO et DESVERNOIS

MERCREDI ENTRE 11 HEURES ET 12 HEURES M^{me} Weermeer (Affaires Sociales).

En dehors de ces permanences annoncées et assurées régulièrement, Monsieur le Maire reçoit exclusivement sur "rendez-vous".